

323

MARS 2016

Rythmes

Magazine

d'informations municipales de Caluire et Cuire

RENDEZ-VOUS

Chasse aux œufs

Page 6

DÉPLACEMENTS

À vélo dans la ville

Page 8

ENVIRONNEMENT

En mars, recommencez à jardiner !

Page 16



www.caluire-ville.fr



« ALLER À L'ESSENTIEL POUR MIEUX VOUS INFORMER »

Je suis heureux de vous présenter votre nouveau magazine que nous avons adapté à vos attentes. Après avoir entendu de nombreuses suggestions des habitants, ce nouveau journal s'exprime avec des accents résolument plus modernes et incarne un nouveau visage assurément plus caluirard !

SIMPLE RELOOKAGE OU PROFOND CHANGEMENT ? Mieux vous informer en rendant le contenu plus accessible à tous était l'un des objectifs mais pas le seul. Le magazine veut créer une relation nouvelle avec les habitants, en mettant davantage en lumière ceux qui font la ville et que chacun s'y reconnaisse en parcourant ses pages. Cette démarche, nous l'avons déjà engagée aux travers d'autres actions afin de valoriser davantage nos talents caluirards.

EN EFFET, IL ÉTAIT IMPORTANT D'INNOVER en la matière avec un magazine 15% moins cher, disposant d'une nouvelle maquette, d'un nouveau rubricage, de lignes graphiques plus claires, d'articles réduits pour aller à l'essentiel et qui laissent place aux témoignages, aux images et à l'infographie pour davantage de rythme, de souplesse, d'originalité et de diversité ! Bref à l'image des Caluirards !

Philippe Cochet,
Député-Maire de Caluire et Cuire



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CALUIRE ET CUIRE

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet - Côme Tollet - RÉDACTION Service communication - A. Ballet - J. Galland
PHOTOGRAPHIES Service communication - L. Calistri - S. Thabouret - Thinkstock - S. Sang - Shutterstock - Fotolia
CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Sphère Publique
IMPRESSION Imprimerie Riccobono - Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement.



10-31-2331 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



04 COUP D'ŒIL SUR...

06 RENDEZ-VOUS
Des rendez-vous pour toutes les générations

08 DÉPLACEMENTS
S'il existait un permis vélo, auriez-vous votre code ?

10 DÉPLACEMENTS
Roulez en *Bluely* !

12 SANTÉ
Bien dans sa tête, bien dans son corps

14 HABITAT
Faites des économies avec Écoreno'v !

16 ENVIRONNEMENT
En mars, recommencez à jardiner !

18 TRIBUNES

20 HISTOIRE
1906 -2016 : la place Gouailhardou hier et aujourd'hui

22 BIBLIOTHÈQUE
Les bibliothécaires ont sélectionné pour vous...

23 CULTURE
Expos, musique, spectacles, visite guidée, sorties cinéma...

28 SPORT
Découvrir Caluire en « trailant » !

30 SUR L'AGENDA DU MOIS

31 EN PRATIQUE



Nouveau !



VOUS TENEZ ENTRE VOS MAINS LA NOUVELLE FORMULE DE VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL PRÉFÉRÉ !

NOUVEAU FORMAT
NOUVELLE MAQUETTE
NOUVEAU GRAPHISME
NOUVELLE MISE EN PAGE
NOUVEAU PAPIER

PLUS AÉRÉ
PLUS VISUEL
PLUS DYNAMIQUE
MOINS ONÉREUX :
15 % D'ÉCONOMIES RÉALISÉES !



29

JANVIER

TRAVAUX DU BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE NORD, c'est parti pour 28 mois ! Ici, les techniciens œuvrent à la pose de capteurs de vibrations par le CETU (Centre d'études des tunnels) pour le suivi des tirs d'explosifs réalisés lors du creusement des issues de secours.



28

JANVIER

MARC ATTALI, ministre plénipotentiaire d'Israël, est venu rencontrer le député-maire **PHILIPPE COCHET** à l'Hôtel de Ville.



30

JANVIER

L'ASSOCIATION LA JAAC (Jeanne d'Arc Alouette de Caluire) a eu le plaisir de présenter son festival annuel. Plus de 300 sportifs, sur le millier que compte l'association, se sont produits devant une salle comble et enchantée par des performances spectaculaires et dynamiques. La quasi-totalité des vingt disciplines pratiquées par les adhérents était représentée.





31
JANVIER

Dans le cadre de sa tournée «We Cut The Night Tour», **AaRON** (Artificial Animals Riding on Neverland), célèbre duo composé de Simon Buret et Olivier Coursier, s'est produit sur la scène du Radiant-Bellevue pour le plus grand bonheur des fans de musique électro-pop.



29
JANVIER

Le député-maire, **PHILIPPE COCHET**, accompagné de **CÔME TOLLET**, 1^{er} adjoint à l'urbanisme, à l'économie et à l'emploi, et **FABIEN MANINI**, adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux commerces, a présenté ses vœux aux acteurs du monde économique caluirard dans la salle du Conseil.

Matinée chocolatée

Parents, notez-le dès maintenant dans vos agendas : cette année, le lundi de Pâques tombe le 28 mars ! Et ce jour-là, en lieu et place d'une matinée d'école studieuse, c'est une matinée radieuse qui attend vos bambins à Caluire et Cuire...

Pour les enfants, il s'agira bien sûr de débusquer des œufs en chocolat... Mais pas seulement ! Ils pourront aussi participer à diverses activités, ludiques et adaptées à leur âge.



**POUR LES 2/5 ANS
DES ANIMAUX TOUT DOUX ET
TOUT MIGNONS À CÂLINER...**

Des animaux sauteurs et multi-couleurs à chevaucher pour une vraie partie de rigolade...



**POUR LES 9/11 ANS
UNE TYROLIENNE DE 35 MÈTRES DE
LONG! SENSATIONS GARANTIES !**

Un parcours acrobatique et ludique pour défier les lois de la gravité en toute sécurité.



**POUR LES 6/8 ANS
DES POUTRES ET DES
CORDES POUR JOUER
LES AVENTURIERS...**

Une arche d'aventure pour tester ses talents d'acrobate...

CHASSE AUX ŒUFS



**Lundi 28 mars, de 9h30 à 12h30 - Parc des berges
du Rhône (Saint-Clair) - Tél. : 04 78 98 81 41**

Animations réservées aux enfants âgés de 2 à 11 ans. Inscription obligatoire avant le vendredi 18 mars via le site internet www.ville-caluire.fr ou en complétant le bulletin distribué dans les écoles de la commune et disponible en mairie.



Week-end italien

Buon compleanno

Le 11 juin 2006, les maires de Caluire et Cuire et de Nichelino échangeaient symboliquement les clés de leur ville pour sceller leur amitié et officialiser leur jumelage. 10 ans plus tard, notre commune a décidé de célébrer cet anniversaire en organisant un week-end italien les 2 et 3 avril prochains.

BENVENUTO AU REPAS DE L'AMITIÉ !

Le samedi, tous les Caluirards âgés de 70 ans et plus ont rendez-vous sous le traditionnel grand chapiteau pour un Repas *dell'amicizia* placé sous le signe de l'Italie ! Saveurs méditerranéennes, *dolce vita* et bonne humeur seront donc au menu de ce *pranzo* qui se terminera comme il se doit par un bal et quelques pas de valse... ou peut-être de tarentelle ?

Repas de l'Amitié

Samedi 2 avril, à partir de 12h
Esplanade de l'Hôtel de Ville
04 78 98 81 41

VILLAGE ITALIEN

Le dimanche, les portes du grand chapiteau seront ouvertes à tous ceux et celles qui souhaitent s'imprégner de la culture italienne et goûter aux saveurs ensoleillées de la méditerranée. Une foire aux produits italiens se tiendra en effet sur l'esplanade et vous permettra de faire le plein de produits venus de l'autre côté des Alpes. ■

Village italien

Dimanche 3 avril, de 11h à 18h
Esplanade de l'Hôtel de Ville



Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles qui interviendront lors du Repas (service des convives) ?

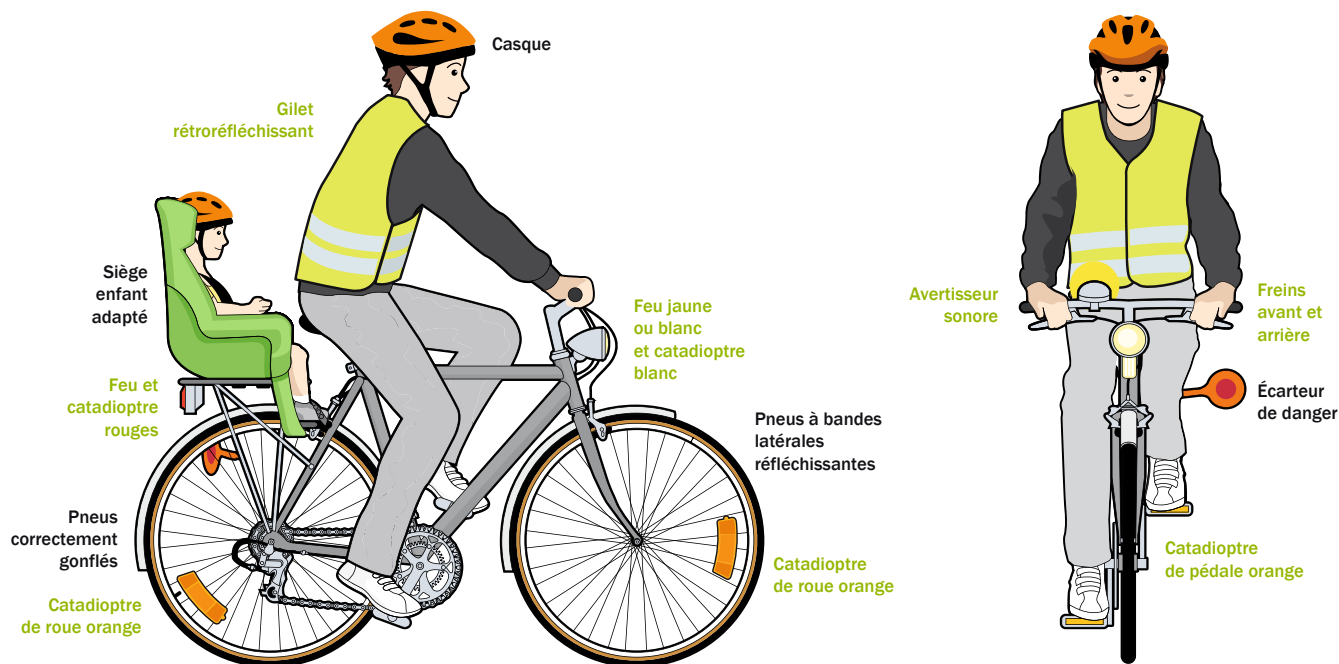
**Inscrivez-vous avant le 18 mars
au 04 78 98 81 41.**



À vélo dans la ville...

Un Français sur deux pratique régulièrement le vélo tout au long de l'année.
Un mode de déplacement économique, écologique et bénéfique pour la santé...
Mais le cycliste, comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route
qui garantissent sa propre sécurité et celle des autres usagers.
Petit rappel du Code de la route à l'usage des cyclistes.

L'ÉQUIPEMENT DU CYCLISTE AVERTI



Pensez aussi à vérifier l'état de vos pneus et, si vous devez transporter un enfant, équipez-vous d'un siège adapté.



S'IL EXISTAIT UN PERMIS POUR CONDUIRE UN VÉLO, AURIEZ-VOUS VOTRE CODE ? Testez vos connaissances et vérifiez que vous ne commettez pas d'infractions lorsque vous roulez à bicyclette !

Il est interdit de rouler sur les trottoirs.

Vrai. Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à rouler sur le trottoir.

Les cyclistes ne sont pas obligés de s'arrêter aux « stops » ou aux feux rouges.

Faux. Les cyclistes ont l'obligation de s'arrêter à un panneau stop ainsi qu'au feu rouge sous peine d'amende. Cependant, dans certains cas, signalés par un panneau de signalisation spécifique, ils sont autorisés à passer avec prudence au feu rouge (en prenant soin de céder le passage aux piétons).

Les cyclistes ont le droit de circuler à contresens dans les rues à sens unique.

Vrai... dans certains cas seulement. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cyclistes sont autorisés à rouler à contresens dans les rues où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h ainsi que dans les rues identifiées par un panneau spécifique les y autorisant.

Les cyclistes ont le droit de circuler sur les voies de bus, trolleybus et tram.

Faux. (sauf si la signalisation les y autorise).

Il est interdit de transporter un passager sur son vélo.

Vrai et faux. Le passager doit avoir moins de 14 ans. Le transport d'un passager n'est autorisé que sur un siège spécialement aménagé et l'emploi d'un siège spécifique est obligatoire pour les enfants de moins de 5 ans. Il est interdit de transporter un passager assis en amazone, sur la potence du guidon et pour les plus petits portés dans un dispositif placé sur le dos ou le ventre.

Les cyclistes peuvent attacher leur vélo où ils veulent.

Faux. Il est interdit d'accrocher son vélo au mobilier urbain en dehors des équipements spécialement aménagés, sous peine de recevoir une amende.

Les cyclistes ont le droit de téléphoner en roulant.

Faux. La plupart des obligations et des interdictions du Code de la route concernent tous les conducteurs, sans préciser le type de véhicule concerné. Comme les automobilistes les cyclistes, n'ont pas le droit de téléphoner en roulant. De même, depuis le 1^{er} juillet 2015, il est interdit de porter tout dispositif susceptible d'émettre du son à l'oreille en conduisant ou à vélo (conversation téléphonique, musique, radio...).

Si j'ai bu trop d'alcool pour conduire ma voiture, je peux rouler à vélo.

Faux. À vélo comme en voiture ou à moto, c'est le Code de la route qui s'applique. Votre taux d'alcoolémie doit être inférieur à 0,5 gramme si vous souhaitez enfourcher votre bicyclette.

Un cycliste peut perdre des points.

Faux, mais... Les infractions commises avec un vélo, une voiture sans permis ou un tracteur n'entraînent pas de retrait de points sur le permis. Cependant, si l'infraction est très grave (conduite en état d'ivresse ou mise en danger d'autrui par exemple), elle peut donner lieu à suspension judiciaire du permis de conduire. Par ailleurs, les infractions peuvent donner lieu aux mêmes amendes que celles données aux conducteurs de véhicules motorisés. ■

Vélo, piétons... Partageons la Voie verte !

La voie de la Dombes, plus connue sous le nom de « Voie verte », traverse toute notre commune du nord au sud et est ouverte à tous les usagers non motorisés... Alors, pour que la cohabitation entre cyclistes et marcheurs se fasse dans les meilleures conditions possibles, il convient que chacun respecte quelques règles de bon sens simples :

- Circulez le plus possible sur le côté droit, et laissez de la place aux usagers qui souhaiteraient vous doubler ou vous croiser.
- Utilisez les toilettes et les poubelles mises à votre disposition.
- Tenez les animaux en laisse et ramassez leurs déjections. Attention, il est interdit de tenir un chien en laisse lorsque vous êtes à vélo.
- Cyclistes, roulez à vitesse modérée. Ralentissez lorsque vous approchez d'autres usagers, et si besoin avertissez de votre venue (sonnette).
- Cyclistes, gardez une distance de sécurité lorsque vous doublez ou croisez des usagers (rappelez-vous notamment que les enfants ou les animaux peuvent avoir des mouvements inattendus). ■



Blueely

une voiture à partager sans modération

Vous les avez sans doute déjà remarquées, branchées à leur borne ou en circulation dans Caluire et Cuire... Les voitures

Blueely ont fait leur apparition dans notre commune il y a quelques mois avec l'installation de deux premières stations : une à Cuire le haut et l'autre à Saint-Clair. Ces véhicules sont proposés en autopartage, ce qui signifie qu'ils sont mis à disposition de toutes les personnes abonnées, qui peuvent les utiliser librement en les prenant et en les déposant dans la station de leur choix. Électriques, écologiques et silencieuses, ces voitures sont également confortables et parfaitement adaptées à la conduite en ville.

UNE PETITE CITADINE BIEN ÉQUIPÉE

Côté technologie, la *Bluecar* est équipée d'une direction à assistance électrique, d'un bruiteur pour signaler discrètement sa présence aux piétons, d'un bouton d'assistance et d'une fixation pour un siège bébé. Elle possède un ordinateur de bord multifonctions qui propose des fonctions navigation, radio, GPS, aide au démarrage de la voiture... Elle reconnaît le client à chaque location et garde en mémoire ses réglages. ■



EN PRATIQUE

COMMENT UTILISER LE SERVICE ?

1.

S'abonner à Blueely.

Soit sur une borne dédiée à cet effet et située dans un des cinq espaces *Blueely* installés sur la voirie et ouverts 24 heures/24 et 7 jours/7, soit au centre d'accueil ouvert 6 jours/7 de 10 heures à 20 heures, soit sur le site Internet dédié.

2.

Louer son véhicule.

La location de la *Bluecar* se fait directement à la station équipée d'une borne conçue à cet effet, et située à proximité des places de stationnement. On s'identifie en présentant son badge et en saisissant son code secret.

3.

Effectuer son trajet.

On entre dans la voiture, on la démarre en tournant la clé et c'est parti ! Une fois à bord du véhicule, on peut appeler le centre d'assistance en cas de besoin. On peut aussi réserver une place de stationnement à l'arrivée depuis l'ordinateur de bord, le site Internet, l'application mobile ou en appelant le centre de réservation client. Cette réservation reste valable 60 minutes.

4.

Restituer le véhicule.

Après s'être garé, on descend de la *Bluecar*, et on badge sur la borne de charge pour la déverrouiller. On ouvre le capot, on déroule le câble de charge et on le branche dans la prise du véhicule. Signalé par un clignotement lumineux vert, le bon branchement du câble de charge aux deux extrémités marque la fin de la location.

Retrouvez toutes les informations utiles sur
www.blueely.eu

Enquête déplacements : les premiers résultats

À pied, à vélo, en transports en commun, en voiture... Nous sommes plus d'un million à nous déplacer chaque jour dans la Métropole... Un trafic non négligeable qu'il est important de bien connaître et d'analyser pour organiser les déplacements de demain... C'est tout l'objet de l'enquête de grande envergure menée en 2015 sur l'ensemble de l'aire métropolitaine et dont les premiers résultats viennent de tomber.

Véritable photographie des déplacements, l'enquête menée par le **Sytral** (Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise) et ses 14 partenaires s'est déroulée sur 18 mois et a permis d'interroger 28 000 personnes issues de 569 communes réparties sur 3 départements (Rhône, Ain et Isère). Les premiers résultats de cette enquête ont été présentés en janvier dernier.



59 communes
1,3 million d'habitants
+ 9% d'habitants entre 2006 et 2015



0,99 voiture par ménage en 2015
1,11 voiture par ménage en 2006

Entre 2006 et 2015,

+1% de déplacements

4 054 000 déplacements

réalisés un jour moyen de semaine

3,38 déplacements quotidiens/habitant en 2015
contre 3,62 en 2006

42% des déplacements
en voiture (48% en 2006)
soit 6 points de moins



35% des déplacements
en marche à pied (33% en 2006)
soit 2 points de plus

19% des déplacements en
transports en commun (15% en 2006)
soit 4 points de plus



2% des déplacements
en vélo, comme en 2006

2% des déplacements
en autres modes, 1% en 2006



26% des déplacements
sont liés au travail



17 km pour l'ensemble des
déplacements de la journée
5 km, distance moyenne
d'un déplacement

62 min par jour
consacrées aux déplacements,
8 minutes de moins qu'en 2006

21 min, temps moyen
d'un déplacement

27 min, temps moyen
d'un déplacement domicile-travail,
4 minutes de plus qu'en 2006



Établis à partir des données recueillies auprès de plus de 28 000 habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise un jour moyen de semaine (hors période de vacances scolaires) pour tous les membres du foyer âgés de 5 ans et plus, du 7 octobre 2014 au 7 avril 2015.

Ces résultats permettent au Sytral et aux collectivités territoriales de dresser un état des lieux des déplacements des habitants et ainsi de prendre les bonnes décisions en matière de développement des réseaux de transports en commun et d'aménagement du territoire.

La tête et les jambes

Journée d'information sur la santé mentale

Le mercredi 23 mars, le Conseil Local de santé mentale de Caluire et Cuire vous propose de réfléchir et d'échanger autour du thème « santé mentale, santé physique, un lien vital ».

Cette rencontre consacrée au lien entre corps et psychisme s'inscrit dans le cadre des 27^{es} Semaines d'information sur la santé mentale. Elle s'adresse au grand public et aux professionnels du secteur. ■



Semaines d'information
sur la santé mentale

PROGRAMME

8h30: Accueil.

9h Lien psychique – somatique chez le nourrisson placé en institution. Par le Dr Laurence Willermoz, pédopsychiatre.

Corps et adolescence.

Par le Dr Mohamed Tatou, pédopsychiatre, Nicolas Jacquemont, professeur d'éducation physique et sportive et Damien Coursodon, proviseur de la Cité scolaire Élie Vignal.

Lien entre prise en charge somatique et soins psychiques au sein d'une unité d'hospitalisation psychiatrique.

Par le Dr Françoise Pillot-Meunier, médecin responsable d'un service de soins de suite et de réadaptation.

Bien-être dans la cité: exemple d'une épicerie sociale et solidaire. Par les responsables de l'épicerie Passerelle de l'Eau de Robec.

12h: Buffet « plaisir et équilibre » et présentation par une épicerie solidaire des avantages de prendre soin de soi.

14h: Atelier corps et rythmes animé par Gilbert Nectoux, danse thérapeute et Monsieur Jean-Marie Noubia, psychologue.

Discussion autour de la place du corps dans le soin psychique.

16h: Clôture.

Informations pratiques

Mercredi 23 mars, 8h30 à 16h.
Salle du Conseil municipal
Hôtel de Ville
Place du Dr Frédéric Dugoujon.
Entrée libre.

Informations complémentaires

Centre médico-psychologique
04 72 27 41 80

ZOOM SUR

Le Conseil local de santé mentale (CLSM)

Le CLSM de Caluire et Cuire réunit différents acteurs concernés par la santé mentale : élus, services de psychiatrie, CCAS, maisons du Rhône et associations (Union nationale de familles et amis de personnes malades). Il permet un travail en concertation de ces différents acteurs et favorise les échanges et le partage d'expériences. Il a aussi pour objectif de développer des actions visant l'amélioration de la santé mentale de la population et de favoriser l'accès aux soins des personnes atteintes de troubles de la santé mentale et leur prise en charge la plus adaptée possible. ■

Aidants, faites-vous aussi aider !

La maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés bouleversent la vie des personnes touchées, mais aussi celle des personnes qui les aident au quotidien et qui peuvent parfois avoir le sentiment d'être seules et démunies...

A Caluire et Cuire, les aidants peuvent bénéficier d'un espace d'entraide et d'écoute à travers les « Cafés-partage » proposés par le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Ces « Cafés-partage » s'adressent aux aidants au sens large du terme, – familles, amis, voisins... – qui apportent un soutien régulier et constant aux domiciles des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

OBJECTIFS :

- Diffuser et échanger des informations pertinentes sur la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés,
- favoriser un lieu d'écoute et de soutien,
- faciliter l'expression des émotions et leur distanciation,
- prévenir l'épuisement,
- partager ses expériences et ses compétences,
- favoriser un lieu de créativité et de plaisir par la convivialité. ■

DATES

Les « Cafés-partage » ont lieu tous les 4^e mardi de chaque mois, de 14h30 à 16h.

Les prochaines rencontres :

Mardi 22 mars : aidants/aidés réunis pour une rencontre autour de la relaxation.

Mardi 26 avril (ordinaire)

Mardi 24 mai (ordinaire)

Mardi 21 juin (ordinaire)

Mardi 26 juillet : aidants/aidés réunis pour une rencontre autour de la médiation par l'animal ou l'art-thérapie...

Informations pratiques

Les cafés-partage ont lieu à la Résidence Marie Lyan : 3, impasse du Collège
La participation est gratuite, sur simple inscription au 04 78 23 36 36.

FM2J Jeux et enjeux

Chercheurs, formateurs, consultants, les experts du Centre national de formation aux métiers du jeu et du jouet, FM2J, accompagnent tous les professionnels qui utilisent le jeu dans leur métier. Depuis quelques mois, le centre est installé à Caluire et Cuire.

Cédric Gueyraud, gérant de la SARL SCOP FM2J, sait ce que jouer veut dire. Et il le fait partager avec une grande force de conviction, auprès de tous ceux et celles qui, dans leur pratique professionnelle, font appel au jeu : responsables de crèches, associations enfance et jeunesse, ludothécaires, mais aussi directeurs de maisons de retraite, animateurs gérontologiques, aidants Alzheimer, responsables ressources humaines...

LE JEU PLUTÔT QUE LE MÉDICAMENT

Le credo de FM2J : proposer et valoriser le jeu comme un plaisir, une source de mieux-être pour chaque individu, voire un moyen thérapeutique. Ainsi, pour les malades

d'Alzheimer, et c'est maintenant démontré, la pratique régulière de jeux adaptés est un outil efficace de soin non médicamenteux. 4 salariés permanents, 30 formateurs occasionnels : FM2J a trouvé au sein de l'Institut de l'Oratoire les locaux et espaces nécessaires à son développement. Celui-ci se décline dans les formations nombreuses qui sont proposées, les conférences sur les sujets et vertus du jeu, les interventions à la demande, pratiques et théoriques, pour donner au jeu toute sa dimension pédagogique, culturelle, thérapeutique, psychologique, voire managériale. ■

FM2J
2-6, rue de l'Oratoire
04 72 41 82 19
www.fm2j.com



CÉDRIC GUEYRAUD,
gérant de la SARL
SCOP FM2J

Faites des économies avec Ecoreno'v

Aujourd'hui, avec la hausse du coût de l'énergie et les enjeux climatiques, il y a urgence à agir dans le secteur de l'habitat. La plate-forme de l'éco-rénovation, baptisée Ecoréno'v, lancée par la Métropole de Lyon, propose d'accompagner tous les propriétaires et copropriétaires dans leurs projets. La création de ce point d'entrée ainsi que l'attribution d'aides financières ont été votées en conseil de la Métropole le 21 septembre dernier.

**IL Y A PLUS
EFFICACE
POUR ÊTRE AU CHAUD
CHEZ VOUS**



Vous êtes propriétaire et vous souhaitez améliorer votre confort thermique tout en maîtrisant votre facture énergétique ? La Métropole peut vous aider !

APPELEZ LE **04 37 48 25 90**

ECORENO'V
VOUS SIMPLIFIE L'ÉCO-RÉNOVATION

www.grandlyon.com/ecorenov

GRANDLYON
la métropole

Penser à améliorer l'efficacité et le confort thermique des bâtiments, à l'occasion de travaux d'entretien et de réhabilitation, permet de réduire ses consommations d'énergie, donc de maîtriser ses factures, d'améliorer le bien-être dans son logement, et aussi de valoriser son bien immobilier.

L'ÉCO-RÉNOVATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une **démarche de rénovation thermique globale et performante**. Ce projet complet peut être réalisé en une fois ou bien s'engager progressivement. Dans une copropriété, il s'agit donc de mener une action collective sur l'immeuble (isolation de la façade, système de chauffage plus performant pour l'immeuble, changements des fenêtres, amélioration de la ventilation...); en maison individuelle, il convient d'agir sur au moins 3 postes de travaux (isolation, planchers, murs, menuiseries, système de chauffage...).

La Métropole de Lyon soutient les propriétaires dans cette voie depuis plusieurs années, notamment dans le parc social. Aujourd'hui, elle va encore plus loin **pour stimuler l'éco-rénovation dans le parc privé existant**.

«*ECORENO'V C'EST L'ASSURANCE, QUELLE QUE SOIT SA SITUATION, DE PARLER À DES SPÉCIALISTES QUI CONNAISSENT BIEN TOUTS LES DISPOSITIFS EXISTANTS ET SONT CAPABLES DE VOUS ORIENTER EN FONCTION DE VOS BESOINS.*»

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS

Pour inciter tous les propriétaires à franchir le pas, **la collectivité a renforcé un guichet** pour accueillir, via l'Agence locale de l'environnement de l'agglomération lyonnaise (ALE - Lyon), toutes les personnes souhaitant éco-rénover leur logement. Son rôle n'est pas seulement d'informer, mais aussi de **proposer des outils et des solutions d'accompagnement** au cas par cas.

De nombreuses aides financières existent déjà et les conseillers de l'Agence Locale de l'Énergie fournissent des renseignements actualisés à ce sujet. **La Métropole de Lyon versera des aides complémentaires** pour tous les propriétaires, bailleurs ou occupants, copropriétaires ou propriétaires de maisons individuelles qui se lancent dans des travaux d'éco-rénovation :

- 3 500 € pour les projets dits « exemplaires » c'est-à-dire que la rénovation atteint le niveau BBC (bâtiment basse consommation)
- 2 000 € pour les projets « ambitieux »,

c'est-à-dire que la rénovation effectuée permet de diminuer d'au moins 35% les consommations d'énergie (ou pour les logements individuels, cette rénovation prévoit trois postes de travaux au sens de l'éco prêt à taux zéro).

« C'EST LE MOMENT DE PASSER À L'ÉCO-RÉNOVATION : PROPRIÉTAIRES, QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION, CONTACTEZ ECORENO'V, LA PLATE-FORME DE L'ÉCO-RÉNOVATION DE LA MÉTROPOLE DE LYON ! »

Ecoreno'v est un service soutenu par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ce projet est mis en œuvre avec l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), les entreprises du bâtiment, les communes, les associations, les banques et les fournisseurs d'énergie. ■

Un accompagnement particulier pour les maisons individuelles :

Les propriétaires de maisons individuelles peuvent également intégrer le dispositif DORéMI (dispositif opérationnel pour la rénovation énergétique des maisons individuelles). Il vise à permettre aux propriétaires de maisons individuelles d'accéder à une rénovation complète et performante de leur logement pour atteindre un niveau bâtiment basse consommation (BBC) et de bénéficier d'une subvention de la Métropole pour la réalisation des travaux. ■



Pour s'informer et être accompagné par les conseillers énergie, rendez-vous à l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE- Lyon), guichet d'accueil Ecoreno'v et porte d'entrée de toutes les demandes d'aide de la Métropole.

Ecoreno'v
Agence Locale de l'Énergie - Lyon
Tél. : 04 37 48 25 90
Mail : ecorenov@ale-lyon.org
Accueil physique : 14 place Jules Ferry
69 006 Lyon
Site internet : www.grandlyon.com/ecorenov

Pour toute demande d'information sur le dispositif DORéMI, adressez un mail à : doremi@ale-lyon.org

HOME STAGING

Lys

La société Lys Home Staging vient d'être créée à Caluire et Cuire par Liliane Blais.

Après 15 années d'expérience dans la rénovation, cette entrepreneuse se lance aujourd'hui dans le concept de la valorisation immobilière, popularisée sous le nom de « home-staging » par une émission de télévision bien connue. Il s'agit de proposer aux propriétaires d'un bien immobilier destiné à la vente ou à la location un ensemble de techniques visant à le rendre plus attrayant. Relooker, concevoir une mise en scène, illuminer, désencombrer les espaces... autant de solutions qui permettront de vendre mieux et plus rapidement.



UN ACCOMPAGNEMENT PRÉCIEUX

Liliane Blais travaille en général seule sur les biens immobiliers, mais elle dispose d'un solide réseau d'artisans en cas de besoins conséquents. Lys Home Staging s'adresse autant aux particuliers qu'aux professionnels, tels les agences immobilières ou les notaires par exemple. Si les particuliers ne souhaitent pas faire de travaux, la société propose de réaliser des vues en 3D des possibles aménagements à présenter aux acheteurs potentiels afin de leur permettre de mieux se projeter. Liliane Blais propose également des formations à ceux qui souhaitent se former dans cette discipline. ■

Lys Home Staging
liliane@lys-homestaging.fr



Mars, le réveil du jardin... et du jardinier !

Tiens, revoici le mois de mars, ce taquin qui aime faire des farces... Il débarque avec ses giboulées, ses gelées, son vent fou et ses journées ensoleillées... Tandis que les premières fleurs pointent le bout de leurs pétales, que sous la terre les semis délicats s'impatientent et que les rosiers attendent leur tour de taille, il est temps pour le jardinier de se remettre au travail... Mais, que faire au mois de mars ? Les jardiniers municipaux vous conseillent.

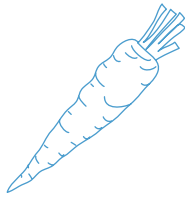
AU JARDIN D'ORNEMENT

- **Aérez** la terre au pied des arbustes en passant légèrement la griffe.
- **Nourrissez** la terre de fumier ou de compost.
- **Passez le scarificateur** à main ou à moteur pour éliminer la mousse du gazon.
- **Nettoyez et binez** les massifs : retirez les tiges sèches des annuelles de l'an passé.
- **Plantez** les plantes bisannuelles, les arbres et arbustes à feuillage persistant, les vivaces (Aubriètes, Phlox, Delphiniums, Arabis...)
- **Divisez** les touffes de vivaces.
- **Taillez** les rosiers et autres arbustes à floraison estivale (supprimez toutes les vieilles branches marron et coupez les autres aux deux tiers) ainsi que les haies.
- **Paillez** le sol autour des végétaux cultivés pour les protéger, empêcher les adventices (mauvaises herbes) de pousser et garder l'humidité afin de réaliser des économies d'eau.



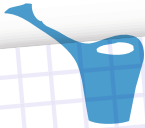
AU POTAGER / VERGER

- **Retournez la terre et nourrissez-la** avec du compost, du fumier ou du terreau.
- **Plantez** les pommes de terre nouvelles, les carottes, la laitue, les asperges, les petits pois, les artichauts, les radis, la rhubarbe, les framboisiers, les cassissiers, les fraisiers et groseilliers, et attendez la mi-mars, pour l'ail rose, l'oignon et l'échalote.
- **Finissez** de tailler les fruitiers.
- **Greffe**z les fruitiers.



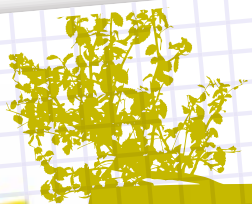
LE PROVERBE DU MOIS

“ *Malgré le mauvais temps, mars prépare en secret le printemps.* ”



AU BALCON

- **Gardez** les pots sous leur protection (voile d'hivernage) encore quelques semaines pour les protéger d'éventuelles gelées tardives.
- **Composez** des jardinières colorées de pensées, de primevères, pâquerettes...
- **Griffez** aussi la surface des plantes en pot et apportez également de l'engrais pour les nourrir jusqu'à l'été.



À L'INTÉRIEUR

- **Rempotez** les plantes trop à l'étroit dans leur pot.
- **Continuez** de vaporiser les plantes et d'arroser légèrement. ■

CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

Soyez vigilants !

Elles sont déjà là ! En raison de l'hiver particulièrement doux, les chenilles processionnaires sont en avance et elles sont particulièrement nombreuses !

Comme vous le savez, Il est impératif, et obligatoire, de lutter contre leur prolifération du fait du pouvoir très urticant de leurs poils qui peuvent provoquer démangeaisons, brûlures, œdèmes et troubles oculaires ou respiratoires... Vous avez repéré un nid ? Appelez la mairie (voir coordonnées ci-dessous) pour connaître la marche à suivre. Les chenilles sont déjà sorties de leur nid ? Ne les touchez pas et veillez bien à ce que les enfants ou les animaux ne les approchent pas.



Informations pratiques

Pour plus d'informations ou signaler la présence de chenilles : 04 78 98 87 93.
Vous pouvez aussi émettre un signalement sur le Portail Citoyen www.ville-caluire.fr, rubrique « mes démarches ». Plus d'informations dans *Rythmes* de février 2016 et sur <http://chenilles-processionnaires.fr>

Associations, professionnels et Caluirards, vous souhaiteriez faire passer une annonce, une info ou une « rétro » dans *Rythmes* ? La rédaction sera heureuse de recevoir et d'étudier vos demandes.

ATTENTION ! Avec l'arrivée du nouveau *Rythmes*, le calendrier est aussi modifié ! Toutes les informations (textes, dates, mois de parution, visuels...) doivent nous parvenir **au plus tard le 1^{er} jour du mois qui précède celui de la parution** (par exemple, avant le 1^{er} avril pour une publication en mai). Chaque demande sera examinée avec soin par la direction de la communication.

Contact pour les associations : com.infos@ville-caluire.fr

Contact pour les professionnels et les Caluirards : rythmes@ville-caluire.fr

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

Chères Caluirardes, chers Caluirards,

« A chaque jour suffit sa peine » dit le dicton. Mais combien de jours, de semaines et de mois faudra-t-il pour que le Gouvernement comprenne ses erreurs et accepte de les corriger. Frappés par une crise de l'emploi sans précédent, dans une crise agricole profonde, les Français affrontent un matraquage fiscal direct... et indirect. Le Gouvernement, englué dans ses calculs politiques de 2017, incapable de se réformer, dépassé sur tous les fronts, demande aux collectivités locales - et donc une nouvelle fois aux contribuables ! - de prendre en charge ce qu'il ne peut plus financer. Ce n'est pas une décentralisation des compétences, mais un transfert de charges. Hélas, le contribuable local et national ne fait qu'un, et changer la poche du payeur ne change pas le payeur lui-même. A la réforme de fonctionnement, l'état préfère les dogmes politiques et les petits équilibres électoraux. Les départements sont asphyxiés, des centaines de communes ne pourront équilibrer leur budget. Contraindre l'ensemble des collectivités locales par une baisse brutale et massive des dotations n'a pas de sens. D'une part, l'effet est contre-productif et alourdit les difficultés de nombreuses PME et ménages. Les collectivités locales ne représentent qu'une infime partie de la dette publique française, elles sont la première

investisseuse publique de ce pays. D'autre part, cumuler cette baisse des moyens versés par l'état à des choix politiques irréalistes comme les nouveaux rythmes scolaires fragilisent encore plus les comptes communaux. Demander de faire plus avec moins est parfois possible, avec les socialistes l'équation a trop d'inconnus. Mais nous, Caluirards, avons droit également à la troisième peine ! Comme nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 13 ans, nous devons davantage contribuer à l'effort national !!! Cela semblera absurde ou même incroyable, mais oui, la Ville de Caluire et Cuire est pénalisée financièrement pour ne pas avoir augmenté ses impôts. On savait ce gouvernement préoccupé pour supprimer les notes à l'école, mais pas au point de punir les bons élèves !!! Rassurez-vous, pas question pour autant d'augmenter les impôts et de donner raison à cette logique. Nous continuerons de faire ce que nous faisons de mieux. Nous sommes des élus responsables, sur le terrain et totalement à l'écoute des préoccupations des Caluirards. Réfléchir à des mutualisations, baisser nos coûts, réorganiser les services pour optimiser le temps... Ce nouveau journal municipal en est la parfaite démonstration. Plus d'information pour 15% de budget en moins. Pendant que certains s'agitent, nous, nous agissons. ■

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE. Philippe COCHET, Député-Maire, conseiller métropolitain, Côte TOLLET, 1er adjoint délégué à l'urbanisme, à l'économie, à l'emploi, et aux anciens combattants, Geneviève LACROIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Maurice JOINT, adjoint délégué à l'administration générale et à la démarche qualité, Nathalie MERAND-DELERUE, adjointe déléguée aux finances et au contrôle de gestion, Jean-Paul ROULE, adjoint délégué à la culture, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la famille et à la vie associative, Jean-Pierre PATUREL, adjoint délégué aux sports, Marie-Odile CARRET, adjointe déléguée à l'action sociale, Robert THEVENOT, adjoint délégué aux déplacements et aux transports, Marie-Hélène ROUCHON, adjointe déléguée à l'environnement, Fabien MANINI, Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux commerces, Irène BASDEREFF, conseillère métropolitaine, Gaël PETIT, conseiller métropolitain, Chantal CRESPIY, conseillère métropolitaine, Damien COUTURIER, Conseiller délégué, Laëtitia NICAISE, Conseillère déléguée, Geneviève SEGUIN-JOURDAN, Conseillère déléguée, Elisabeth BREMOND, Charlotte CARLE, Philippe CHAISNE, Hervé CHAVANE, Patrick CIAPPARA, Mamadou-Diang DIALLO, Sophie FRANCOIS, Virginie du GARDIN, Evelyne GOYER, Marlène HAMPARSOUMIAN, Hamzaouia HAMZAOUI, Frédéric JOUBERT, Laëtitia NICAISE, Michel PROST, Charlotte ROQUES, Abdelaziz TAKI, Viviane WEBANCK.

« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales ».

Caluire et Cuire en mouvement

Nous avons décidé d'AGIR en diffusant largement notre lettre d'information. Si vous ne l'avez pas reçue n'hésitez pas à nous en faire la demande par mail. AGIR a pour ambition de porter à la connaissance des habitants cet autre regard sur la vie municipale, critique et constructif, en faisant connaître notre vision d'une politique pour notre ville. AGIR, c'est faire partager ce regard et cette vision, en informant, en échangeant avec ceux qui l'habitent. AGIR, c'est éclairer les situations et les questions qui concernent notre ville et les Caluirards. AGIR, c'est vouloir faire de Caluire-et-Cuire une ville du XXI^e siècle pour tous, ouverte, vivante, écologique, solidaire. Cela fait 2 ans que les élus de Caluire-et-Cuire en Mouvement portent sans relâche le débat au sein du conseil municipal, prennent des positions et font des propositions nourries par l'intérêt des Caluirards. Le faible espace laissé par le Maire aux autres voix de la vie municipale, tant au conseil municipal que dans

Rythmes, nous a convaincus de l'importance de créer notre propre moyen d'information et d'expression. *Rythmes* va retrouver un format beaucoup plus grand, ce n'est pas pour autant que notre espace d'expression s'en trouvera sensiblement augmenté. AGIR c'est proposer. Nous l'avons fait en demandant que la transition écologique soit une priorité de l'orientation budgétaire 2016. La réponse lue par l'adjointe aux finances et la conclusion du Maire ont tout simplement ignoré notre proposition guidée par l'urgence. Agir, c'est aussi dénoncer la hausse des tarifs des services aux familles bien au-delà de l'inflation. La majorité, là non plus hélas, n'entend pas. Elle continue sur la ligne d'augmentations jusqu'à 4 % (inflation 2015 : 0,2 %), rabotant toujours davantage l'esprit de solidarité dans les services à la population.

Caluireetcuire.enmouvement@gmail.com

Facebook :caluireetcuireenmouvement ■

Caluire et Cuire Bleu Marine

Nous avons rappelé lors du débat d'orientation budgétaire (cons. munic. du 8/2) que les choix de nos concitoyens aux élections nationales ont des conséquences directes sur la vie politique locale, les difficultés rencontrées pour équilibrer les comptes de la ville sont causées par des choix politiques qui ont été faits il y a plusieurs décennies. La volonté de compenser la réduction drastique des dotations globales de fonctionnement et des subventions des collectivités

territoriales montre une grande fébrilité de la majorité municipale, le maire est prisonnier d'un système qu'il favorise par son silence et son inaction au niveau national. La volonté qu'il a à Caluire disparaît quand il siège à Paris, le discours courageux en Province est trop discret à l'assemblée. La gestion de la ville est réalisée à la marge, le maire subissant les décisions d'un gouvernement qui ruine nos collectivités territor. caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com ■

Caluire et Cuire citoyens

Débat d'orientation budgétaire (conseil du 8/2/2016) : il faut reconnaître la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement de la ville dans un contexte de restrictions ; bravo, aussi pour cette nouvelle salle Métropolis (6,8 M€) qui bénéficiera aux associations sportives. Nous n'en avons en revanche toujours pas fini avec ce slogan répétitif sur « ces impôts qui n'augmentent pas » : les subventions aux associations baisseront de 5 %, le prix des services de la ville augmentera de 2 % ou plus, les bases d'impositions (TH/TF) augmenteront en moyenne

de 12 % d'ici à 2020, au niveau de la métropole, pour financer le PPI, vanté et voté par nos élus de Caluire. En outre, avec une dette à son maximum (près de 50 M€ à fin 2016), Caluire n'a plus beaucoup de marges de manœuvre. Pas étonnant que la municipalité reste floue sur ses projets pour l'avenir. Et dommage que la majorité se soit montrée aussi méprisante à l'encontre de la personne d'une de nos collègues, en fin de débat, alors que celle-ci exprimait posément ses idées en matière de développement durable. EC/LM. ■

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Lors du conseil municipal du 8 février, dans le cadre de la préparation du budget, nous avons réitéré notre demande de ne pas baisser de 5 % les subventions aux associations qui devront désormais payer en sus une redevance annuelle à la commune, délibération à laquelle nous nous sommes opposés.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, notre ville a en effet les moyens de maintenir ses subventions aux associations. Certaines communes tenant compte des événements dramatiques de 2015, ont d'ailleurs décidé d'augmenter leur % de subventions. contact@frontdegauche5.fr ■



453. - CALUIRE
Place de la Poste

P. MARTEL, Lyon

Hier & aujourd'hui

Cent dix ans exactement séparent ces deux prises de vue de la place Gouailhardou sur laquelle se dresse la Maison du docteur Dugoujon, passée entre temps à la postérité et transformée en Mémorial Jean Moulin. Le photographe qui a réalisé le premier cliché était loin de se douter que, des décennies plus tard, des événements tragiques feraient de ce lieu et de ce bâtiment des emblèmes de la Résistance.



1906. Le calme règne à Caluire et Cuire au rythme des voitures à cheval que l'on imagine, et qui passaient autrefois sur la voie qui longe la place de la Poste (aujourd'hui place Gouailhardou). Le temps s'écoule tranquillement sur l'esplanade habillée de rangées d'arbres, derrière lesquels s'abrite une grosse maison sans histoire...

2016. Soixante-treize ans ont passé depuis l'arrestation de Jean Moulin, chef de la résistance française, par les occupants allemands dans la grosse maison, louée deux années auparavant par le docteur Dugoujon. Sur la place Gouailhardou, se dresse toujours la demeure, aujourd'hui pavoisée et devenue lieu de mémoire, ainsi que la statue du martyr de la Résistance. La restauration de l'édifice, réalisée en 2010, lui a redonné son aspect d'antan.



Bibliothèque municipale

LA
SÉLECTION



ADULTE

SUMERKI

La lente descente dans la folie d'un traducteur russe, tombé sur un récit d'exploration de conquistador espagnol sur les terres du Yucatán au XVI^e siècle. Ou comment le récit se mêle à la réalité, sur fond d'apocalypse maya, en un cauchemar éveillé. Une mise en abyme du lecteur, condamné à mort par sa curiosité et son insatiable envie de lire... Palpitant, étouffant, *Lovecraftien* ! ■

Sumerki / Dmitry Glukhovsky

L'Atalante, 2014. À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale.



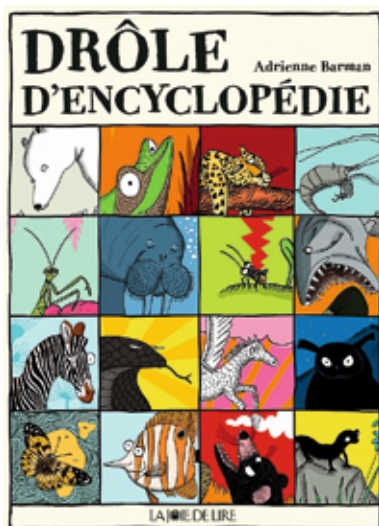
MUSIQUE

CONVERGENCE

Ce duo réinvente la deep house avec une touche d'électro pop ; entre morceaux dansants et beat bien marqué, on se laisse facilement emporter dans leur univers. Sur ces 13 titres d'une douceur absolue, entre nonchalance et sensations envoûtantes, on se surprend à bouger les épaules et taper du pied en rythme. ■

Convergence / Synapson. Diez music, 2015.

À retrouver au rayon techno, électro, au rez-de-chaussée de la bibliothèque municipale.



JEUNESSE

DRÔLE D'ENCYCLOPÉDIE

Vous avez envie de découvrir une encyclopédie pas comme les autres ? Cette « Drôle d'encyclopédie » vous ravira. Les animaux sont répertoriés en fonction de leur particularité : « les grandes oreilles », « les lilliputiens », « les chasseurs »... Humour et rigueur scientifique font l'originalité de cet ouvrage, riche de près de 600 illustrations. (à partir de 8 ans) ■

Drôle d'encyclopédie / Adrienne Barman

Joie de lire, 2014.

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale.



Retrouvez en
page 24
l'agenda de la
bibliothèque
municipale.



EXPOSITION



Alain Faret

Alain Faret est originaire de Caluire et Cuire. Passionné de voyages en solitaire (Inde, Extrême Orient...), il a découvert la peinture en autodidacte. Il a trouvé son style avec l'abstraction lyrique qui lui permet d'exprimer ses émotions dans des grandes toiles colorées au trait dynamique. Il peint avec sincérité au gré de ses affects. ■

Sur l'agenda du mois

INFORMATIONS PRATIQUES

Jusqu'au 12 mars.

*Atrium de l'Hôtel de Ville Place du Docteur
Frédéric Dugoujon*

Entrée libre du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 8h30 à 12h.

Rencontre avec l'artiste :
les lundis, mercredis et vendredis, de 14h à 17h.

PEINTURE

LAURE GRAGEZ

Le monde de l'enfance, des tendres souvenirs laissés sur les vieux carrousels ou des doudous abandonnés. Tonalités feutrées et couleurs tamisées donnent aux toiles de Laure Gragez un petit air de nostalgie. ■

Du 15 mars au 23 avril.

L'artiste rencontrera le public :

les mercredis, de 14h30 à 17h et les samedis de 9h30 à 12h.

Atrium de l'Hôtel de Ville

Place du Docteur Frédéric Dugoujon

Entrée libre du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 8h30 à 12h.

Et aussi Alain Faret, voir en page 23



RONDS, RONDEURS ET COURBES

Par l'association La Passerelle

Du 14 au 17 mars, de 15h30 à 18h30

Vernissage le 13 mars, de 18h à 20h

88, grande rue de Saint-Clair 06 28 34 61 09

Bibliothèque

POUR LES ENFANTS SÉANCES DE LECTURE

*Partagez un beau moment
avec vos enfants en écoutant
des histoires...*

Bébé Bouquine (jusqu'à 3 ans*)
Samedi 19 mars et mercredi 6 avril,
de 10h15 à 10h45.

Sur inscription gratuite 3 semaines
avant la séance (un membre de la
famille doit être abonné à la
bibliothèque)

L'Heure du Conte (3-6 ans*)
Mercredis 9 et 23 mars,
de 16h à 17h.

Entrée libre.

*Les enfants doivent être
accompagnés d'un adulte



POUR LES ADULTES ET LES ADOLESCENTS

**BULLES SONORES POUR
OREILLES CURIUSES**
*Découvrez la musique
avec des passionnés...*

Scoops !

L'histoire de la musique est
jalonnée de "scoops", de
révélation, de découvertes
complètement inattendues, qui
bouleversent des savoirs a priori
immuables. Retours sur dix
grosses surprises survenues au
cours de dix siècles d'histoire de
la musique écrite. Non pas une
conférence, mais anecdotes et
écoute d'extraits musicaux, de
CD que vous pourrez emprunter
ensuite.

Vendredi 18 mars, de 17h30 à 18h30.
Sur inscription gratuite.

POINT D'@CCÈS
**MINI-CONFÉRENCES
INFORMATIQUES**

*On écoute, on échange, on pose
des questions.*

Les jeux vidéo pour les grands
Vendredi 11 mars, de 18h à 19h30.
Sur inscription gratuite.

POUR LES ADULTES HISTOIRES D'EN PARLER

*Échangez des idées de lecture
et partagez des coups de cœur
en toute simplicité...*

Auteurs sud-africains
Vendredi 1^{er} avril, de 18h à 20h.
Entrée libre.

LECTURE-SPECTACLE

**Elle te plaît ma jupe ?
Ou : qu'est-ce que
tu penses de ma moustache ?
Mon reflet dans le regard des
autres...**

On a terriblement besoin d'être
regardé par les autres. On en a
peur aussi. C'est un peu ridicule,
parfois. Et drôle, finalement.
On peut aussi voir tout ça avec
tendresse : c'est beau aussi, ce
besoin d'être regardé...

Lecture-spectacle proposée par
la *Compagnie Cause toujours*,
en partenariat avec l'association
Textes à Dire. Textes de Erri
de Luca, Oscar Wilde, Nancy
Houston, Edouard Louis, Quim
Monzo, Hervé Bazin, Roope
Lipasti... Interprètes : Marie Dalle
et Laurent Dhume.

Mardi 5 avril à 19h30.
Sur inscription gratuite
à partir du 15 mars.

FORMATIONS MULTIMÉDIAS

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES À PARTIR DU MARDI 1^{ER} MARS
POUR LES FORMATIONS INFORMATIQUES ET MULTIMÉDIAS DU 2^E
TRIMESTRE 2016 (AVRIL-MAI-JUIN).

Musique

amc²
association
musicale
DE CALVOSSE À CUISSE

LES RENDEZ-VOUS DE

L'AMC2

AUDITIONS
MULTI-INSTRUMENTS :

14 et 17 mars ? à 18h30

CONCERTS

Donnés par les élèves pour
valider leur passage de cycle

Piano
(fin de 1^{er} cycle) et adultes
Lundi 21 mars, à 19h

Guitare, classe de MAO
et ateliers rock
Jeudi 24 mars à 19h

Cuivres
Samedi 2 avril à 18h

Cordes et bois
Mercredi 6 avril à 19h

LES CONCERTS
DE CLASSE

Découvrez l'immensité du
répertoire de la guitare
Samedi 12 mars, 15h.
Mardi 15 mars, 18h30

(Re)découvrez les grandes œuvres
du répertoire du piano
Vendredi 18 mars, 20h

MOMENT MUSICAL,
CONVIVAL ET CHOCOLATÉ
Venez avec votre instrument et une
spécialité chocolatée !

Vendredi 1^{er} avril, à 19h
Plus de détails (lieu des manifestations,
etc.)
sur www.musicamc2.fr
ou au 04 78 08 14 04

Conférence

L'HISTOIRE DE LA LANGUE
ITALIENNE
Organisée par le Comité de jumelage
Mercredi 16 mars, 18h
Hôtel de Ville
Place du Dr Dugoujon
Entrée libre.

Radiant-Bellevue

DES SPECTACLES À APPRÉCIER EN FAMILLE !

TRIO BURLESQUE

LES MANGEURS
DE LAPIN
REMETTENT
LE COUVERT

Les *Mangeurs de Lapin* remettent le couvert. Le trio burlesque régale le public avec des délirants numéros de cirque et de Music-hall. Découvrez l'absurde dans toute sa splendeur ! Composé de Jean-Philippe Buzaud, Dominic Baird-Smith et Sigrid La Chapelle, le trio déjanté mêle cirque et numéros de cabaret, accompagné sur scène par le pianiste David Benadon. Il y aura bien des lapins, mais aussi des éléphants danseurs, un étrange oiseau, un magnifique jongleur-tennisman et un fakir. Les numéros se succèdent sans temps mort, avec une



Dom Secher

précision de métronome dans les ratages. Car ces trublions malhabiles prennent plaisir à tourner le cirque en dérision. Révélation du festival Off d'Avignon en 2013, ces *Mangeurs de Lapins* provoquent l'hilarité générale dans une ambiance cabaret qui ravit les enfants comme les plus grands. ■

Dimanche 6 mars, à 16h

Dès 5 ans - Tarifs : 15 à 27 €.

HUMOUR

MARCEL

«Le gag est un poème. Il fait rire par son effet de surprise, la virtuosité de son exécution et l'humanité qu'il révèle.» Le Belge Jos Houben et l'Italien Marcello



Pascal Victor / ArtComArt

Magni décrivent ainsi une partie du secret de leur réussite dans *Marcel*. Née du désir des artistes de retrouver le silence et le jeu du corps de leurs débuts, cette création célèbre l'univers burlesque. Souvent drôle, parfois absurde et étrange, le spectacle transporte toute la famille avec sa fantaisie. Avec pour seul décor une mystérieuse rampe de lancement, ces deux grands clowns à la poésie aérienne enchaînent de subtils gags inspirés entre autres par des chapeaux et un parapluie, ou encore d'intemporels crocs-en-jambe. Une magnifique leçon d'humanité. ■

Dimanche 20 mars, à 16h

Dès 8 ans - Tarifs : 15 à 28€.

Radiant
BELLEVUE

Radiant-Bellevue 1, rue Jean Moulin - 04 72 10 22 19 - www.radiant-bellevue.fr

Visite guidée

LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH

Cet édifice surprenant est située à l'intérieur de l'Hôtel de Ville de Caluire et Cuire. C'est l'ancienne chapelle des Frères des Écoles chrétiennes située au cœur de l'Hôtel de Ville. Les meilleurs artistes lyonnais de la deuxième partie du XIX^e siècle y ont travaillé autour de l'architecte Sainte-Marie Perrin, successeur de Pierre Bossan à Fourvière. Nikola Piperkov, jeune enseignant en histoire de l'art à l'université Lumière Lyon 2, en connaît tous les secrets. Il animera la visite. ■

Pour adultes et adolescents.

Vendredi 11 mars, à 15h.

Tarif : 2 € / Gratuit pour les moins de 18 ans.

La chapelle Saint-Joseph est située dans l'Hôtel de Ville de Caluire et Cuire, place du Dr Frédéric Dugoujon. Réservation obligatoire auprès du service « affaires culturelles » au 04 78 98 80 66.



MÉMORIAL JEAN MOULIN

C'est à Caluire et Cuire, dans la maison du Docteur Dugoujon, que Jean Moulin, le représentant du Général de Gaulle a été arrêté le 21 juin 1943 avec 7 compagnons. Ce lieu exceptionnel, devenu Mémorial Jean Moulin en 2010, est inscrit dans la mémoire des Caluirards. À visiter absolument pour ceux qui ne le connaissent pas encore. ■

Mémorial Jean Moulin - Place Gouailhardou

Les visites guidées ont lieu sur réservation :

- les lundis, mardis, mercredis et vendredis pour les groupes,
- le jeudi matin, de 9h à 13h, et le samedi, de 13h à 17h, pour les individuels.

Durée de la visite guidée : 1 heure.

Tarifs : 2€ / Gratuité pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.

Renseignements et réservations : 04 78 98 85 26.

Sorties

POUR LES SENIORS

Visiter un musée, découvrir les lieux emblématiques de notre région, assister à une conférence, écouter un concert ou aller à un spectacle... Pas toujours facile lorsque l'on prend de l'âge et que l'on n'est plus totalement autonome. Alors quand une association se propose de tout organiser, du déplacement au goûter, avec en prime une bonne dose de convivialité... Il n'y a plus de raison d'hésiter !

En 2016, l'association Vagabondages propose, en partenariat avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Caluire et Cuire, de nouvelles sorties culturelles pour les personnes âgées isolées valides en légère perte d'autonomie ou semi-valides vivant à domicile. Chaque participant est pris en charge à son domicile et accompagné à la fin de la sortie. Chaque rencontre se termine par un moment d'échange autour d'un goûter ou d'un verre... Un merveilleux moyen d'allier culture et convivialité. ■

PROGRAMME DES PROCHAINES SORTIES

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Jeudi 7 avril, à 15h

Durée : 1h30, suivi d'un échange autour d'un verre.

Admirez la collection de sculptures du musée des Beaux-Arts et apprenez à regarder la sculpture et à analyser les matières, les formes et les sujets...

JOURNÉE À TRÉVOUX

Jeudi 12 mai

Partez à la découverte de cette ville d'art et d'histoire.

Au programme : visite de la ville, repas au restaurant et temps libre.

JOURNÉE À SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Jeudi 16 juin

Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal est l'un des plus grands ensembles consacrés à la civilisation gallo-romaine en France. Visite guidée du site et du musée et partage d'un repas au restaurant rythmeront la journée.

VOYAGE INOUBLIABLE SUR LA SAÔNE

Dimanche 3 juillet, à 11h

Durée : 1h, suivie d'un échange autour d'un verre.

Vagabondages vous propose de terminer la saison en beauté avec une croisière-promenade commentée. Lyon nous dévoilera les trésors de son patrimoine... vus du fleuve !

Informations pratiques

Sur inscription auprès du CCAS au 04 78 98 80 84 - Place du Dr Frédéric Dugoujon. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi de 15h à 17h). Participation aux frais : 14 €/sortie et 36 € pour les journées à Trévoux et Saint-Romain-en-Gal.





LE CINÉ CALUIRE VOUS PROPOSE



→ AVE CÉSAR

Eddie Mannix est un «fixer», un homme engagé par les studios hollywoodiens dans les années 50 pour régler les problèmes des stars...

Du 9 au 15 mars

Un film de Joel Coen, Ethan Coen, avec Josh Brolin, George Clooney, Alden Ehrenreich

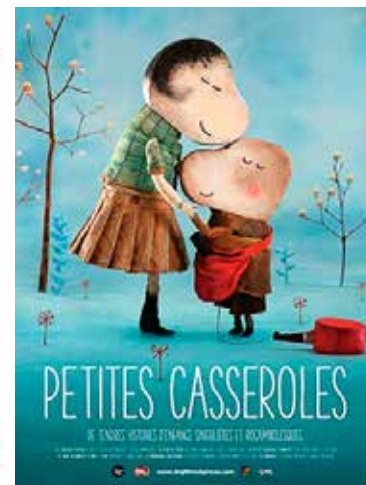
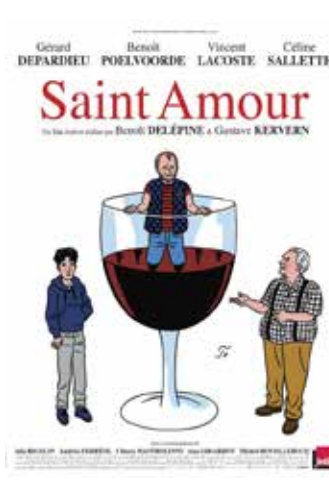
→ ZOOTOPIE

Zootopia est une ville qui ne ressemble à aucune autre : seuls les animaux y habitent et chaque espèce animale cohabite avec les autres. Lorsque Judy Hopps fait son entrée dans la police, elle découvre qu'il est bien difficile de s'imposer chez les gros durs en uniforme, surtout quand on est une adorable lapine. Bien décidée à faire ses preuves, elle s'attaque à une épineuse affaire, même si cela l'oblige à faire équipe avec Nick Wilde, un renard à la langue bien pendue, véritable virtuose de l'arnaque...

Du 9 au 15 mars

À partir de 6 ans. Un film de Byron Howard, Rich Moore, avec Lubna Gourion, Pascal Elbé, Thomas Ngijol.

LE MÉLIÈS VOUS PROPOSE



→ SAINT AMOUR

Tous les ans, Bruno fait la route des vins... sans quitter le salon de l'Agriculture ! Mais cette année, son père, Jean, venu y présenter son taureau champion Nabuchodonosor, décide sur un coup de tête de l'emmener faire une vraie route des vins afin de se rapprocher de lui. Le film a été tourné dans de magnifiques vignobles français situés dans le Languedoc, le Bordelais, le Beaujolais, les Pays de Loire et la région Rhône-Alpes.

Du 9 au 14 mars

Un film de Benoît Delépine et Gustave Kervern, avec Gérard Depardieu, Benoît Poelvoorde.

→ LE P'TIT CINÉ DU MÉLIÈS

Petites casseroles. Un programme de six courts métrages d'animation, français, suédois, irlandais, russe et allemand : Les cadeaux d'Aston, Peur de voler, La petite casserole d'Anatole, La taupe au bord de la mer, La promenade d'un distrait, Les agneaux.

Mercredi 9 mars, à 16h30

(Attention : à la demande des spectateurs, les horaires du P'tit Ciné sont dorénavant décalés d'une demi-heure : p'tit goûter et animation à 16h30 et film à 17h !)



Découvrir Caluire en « trailant » !

Fort du succès indiscutable rencontré en 2015, le Trail Caluire Rhône-Saône revient ce dimanche 13 mars pour une deuxième édition. Sport et patrimoine seront au rendez-vous de cette course hors stade, mais aussi hors normes, qui a largement séduit les participants de l'an passé.

Littéralement, *urban trail* signifie « course de ville » : il s'agit d'une course à pied qui se déroule entièrement en milieu urbain. Le Trail Caluire Rhône-Saône, spécialement créé en fonction de la topographie particulière de la ville et de ses points d'intérêts, et dont le succès ne risque pas de se tarir, va, cette année encore, entraîner les amateurs du genre dans une course folle à travers le territoire caluirard !

UN POINT DE VUE INÉDIT SUR LA VILLE !

Au menu, ce sont des courses de 13 à 25 km en solo ou 25 km en relais à deux, avec des passages par tous les plus beaux coins de la ville, qui attendent les inscrits. Du chemin de Crépieux à celui des Bruyères, en passant par la Vague, la Passerelle de la Paix, la Roseraie, l'Oratoire et l'esplanade de



l'Hôtel de Ville, le parcours a été pensé minutieusement par les organisateurs afin que les participants profitent à fond des richesses naturelles et culturelles de la ville. Les efforts d'endurance et d'adresse fournis par les coureurs

pour gravir la colline, redescendre sur les berges, monter des centaines de marches d'escalier..., seront amplement récompensés grâce au plaisir procuré par cette visite originale et vivifiante de Caluire et Cuire ! ■

C'EST DIT !

“ L'an dernier, ce sont 380 participants qui ont mouillé le tee-shirt. Un succès remarquable pour une première ! Nous nous attendons, cette fois-ci, à doubler ce chiffre !

Éric Guerry, organisateur du Trail Caluire Rhône-Saône et des 10km de Caluire.

EN PRATIQUE

LES PARCOURS (EN KM)

CATÉGORIES CADET À VÉTÉRAN

13

EN INDIVIDUEL
Dénivelé : 202 mètres

25

EN INDIVIDUEL
Dénivelé : 512 mètres

11 + 14

RELAIS DE 2 COUREURS

Trail Caluire
Rhône-Saône

Dimanche 13 mars

Départs de toutes les courses : 9h00

Stade de la Terre des Lièvres

109, chemin de Crépieux

Infos et règlement sur
www.athle-caluire.net

INSCRIPTIONS

Par internet sur www.sport-up.fr (jusqu'au 10 mars)

Chez Spode, rue Turpin 69002 Lyon (jusqu'au 11 mars à 17h)

En complétant le bulletin disponible en mairie ou sur
www.ville-caluire.fr (jusqu'au 11 mars).

Au stade de la Terre des lièvres, samedi 12 mars, jusqu'à 19h.

Sur place, dimanche 13 mars, le matin (majoration de 3 ou 5€).

ET POUR LES MORDUS

Les autres courses qui passent à Caluire et Cuire en 2016 :

→ **Le Lyon Urban Trail** - Dimanche 10 avril→ **Le Run in Lyon** - Dimanche 2 octobre→ **Les 10 km de Caluire** - Dimanche 16 octobre

FCL TENNIS

Tournoi Babolat Tour

Le FCL Tennis organise une étape du tournoi Babolat Tour réservé aux joueurs de 4^e série, de non classés à 30/1. Le tournoi se joue en poules, en format court, et sur un week-end.Il se déroulera sur les terrains couverts du stade Henri Cochet les 18, 19 et 20 mars prochains. Cette animation conviviale est organisée pour initier un grand nombre de joueuses et de joueurs à la compétition. Si vous n'avez encore jamais osé vous lancer dans une compétition de tennis, l'équipe du FCL tennis sera ravie de vous accompagner dans cette découverte enrichissante. Les inscriptions se font directement en ligne sur www.tennisaddict.fr/babolat-tour. ■

FCL Tennis

9, rue François Peissel - www.fcltennis.com - contact@fcltennis.com

HANDBALL

Venez encourager les équipes
de l'AS Lyon Caluire HandNationale 2
masculine reçoit
AS HBC de ChalonLe samedi 19 mars,
à 18h au gymnase
Lachaise.Pré-nationale
féminine reçoit St-
Étienne AndrézieuxLe dimanche 27 mars,
à 16h au gymnase
Lachaise.Pré-nationale
masculine reçoit
ES Genas AzieuLe samedi 19 mars,
à 18h au gymnase
Senard.Pré-nationale
féminine reçoit
Saint-PriestLe dimanche 13 mars,
à 14h au gymnase
Senard.Pré-nationale
masculine reçoit St-
Étienne AndrézieuxLe samedi 5 mars,
à 20h15 au gymnase
Lachaise.Pré-nationale
masculine reçoit
Venissieux HBLe dimanche 27 mars,
à 14h au gymnase
Lachaise.

JUDO

15^e interclubs de Caluire et Cuire

De mini poussins à minimes, garçons et filles, 600 à 800 judokas sont attendus de 35 à 40 clubs de la région. Venez les encourager! ■

Samedi 12 mars, de 13h à 19h
Parc des Sports Pierre Bourdan
Espace Sportif Lucien Lachaise

ALC judo

22, rue de Margnolles
alcjudo@hotmail.com
<http://alcjudo.free.fr>

À VÉLO OU À PIED

Castellane

Randonnée dans les Monts d'Or et le Beaujolais

Organisée par l'ASC Cyclotourisme. ■

Dimanche 3 avril

www.cyclotourisme-caluire.com

Sur l'agenda du mois

ÉVÉNEMENTS



CHASSE AUX ŒUFS

Lundi 28 mars
Plus d'info en page 5.

REPAS DE L'AMITIÉ

Samedi 2 avril.
Plus d'info en page 6.

VILLAGE ITALIEN

Dimanche 3 avril
Plus d'info en page 6.

VIDE-GRENIERS

PLACE JULES FERRY ET RUE NUZILLY

Organisé par le Comité des fêtes de l'école Jean Jaurès.

Samedi 19 mars, de 9h à 18h.

Entrée gratuite et ouverte à tous, mais stands tenus uniquement par les familles de l'école.

AVENUE PIERRE TERRASSE

Organisé par l'APEL de l'école Sainte-Marie. Vêtements, jeux et accessoires 0-16 ans.

Dimanche 3 avril, de 9h à 13h10.

Entrée gratuite et ouverte à tous, mais seuls les parents de l'école peuvent tenir des stands.

RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT !

Les cal8rards organisent leur vide-grenier dimanche 24 avril. Réservez dès maintenant votre emplacement en appelant le 06 51 04 73 10 du lundi au vendredi, de 18h à 20h.

SANTÉ

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Mercredi 23 mars.
Plus d'info en page 12.

CITOYENNETÉ

Conseil municipal :
Vendredi 25 mars, à 19h
Hôtel de Ville
Place du Docteur Dugoujon

SOLIDARITÉ

SOIRÉE CONGOLAISE

Soirée organisée par l'association Peuples solidaires. Au programme : repas, contes, échanges, convivialité et musique.

Vendredi 1^{er} avril, à 19h
Salle des fêtes
rue Barthélémy Thimonier
Réservation obligatoire
avant le 20 mars :
04 78 23 54 98

CENTRES CULTURELS ET SOCIAUX



CSC DU PARC DE LA JEUNESSE

18, rue Paul Painlevé
04 72 27 44 10

STAGE DE QI GONG

Samedi 2 avril, de 10h à 11h30
Inscription obligatoire avant le stage.

STAGE DE SOPHROLOGIE

Samedi 19 mars, de 9h à 12h
Inscription obligatoire avant le stage.

STAGE DE GYM POSTURALE

Samedis 12 et 26 mars, de 9h30 à 11h
Inscription obligatoire avant le stage.

CSC DES BERGES DU RHÔNE

70, grande rue de St Clair
09 72 35 09 07

ATELIER « BAILAR »

Initiation à la salsa et la danse contemporaine.

Une soirée par mois

(Le mardi ou le jeudi soir), date fixée avec le groupe. Réservation au 09 72 35 09 07 Plus d'info (tarifs...) sur <http://csccaluire.fr>

STAGES POUR LES ENFANTS

L'association Vagabondages propose des stages destinés aux enfants de l'école primaire. L'objectif est d'agir dans le sens du développement des moyens d'expression et d'aborder les

fondements de la technique théâtrale. Mais aussi de faire grandir leur confiance en eux, leur donner un espace de liberté créative et d'éveiller les talents.

Vacances de Pâques :
du 11 au 15 avril.

Été (2 stages) :
du 6 au 8 juillet
et du 11 au 15 juillet.

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 9h à 17h. Accueil possible et gratuit dès 8h et jusqu'à 18h.

Maison Ferber :
14 rue du Capitaine Ferber.
Plus d'infos (tarifs, détails...) et inscriptions :
www.vagabondages-theatre.fr
contact@vagabondages.fr
04 72 98 81 40.

BIEN-ÊTRE

BIODANZA

L'association En route pour la vie organise un stage de biodanza intitulé « embrasser ma vie avec enthousiasme » pour nous aider à retrouver la confiance en nos qualités et potentiels, croire que tout est toujours possible, avec l'aide des autres. Savoir danser n'est pas nécessaire.

Samedi 9 avril, de 14h à 19h.
Plus d'infos (tarifs, etc.) et inscriptions au 06 86 83 85 80
www.enroutepourlavie.fr



Conseil Municipal

Délibérations du 8 février 2016

Dénomination de la salle de sport « Salle Métropolis »

La proposition de nommer la nouvelle salle de sport « Salle Métropolis » a été adoptée à la majorité par le Conseil Municipal. Ce nom entend distinguer la nouvelle salle des autres bâtiments situés à proximité et se veut en adéquation avec son positionnement au sein de la Métropole.

Dispositif « brigades vertes - brigades rivières »

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le renouvellement du dispositif « brigades vertes - brigades rivières » pour l'année 2016, à travers la signature d'un contrat d'offre de service entre l'association Rhône Insertion environnement et la Ville. Les objectifs des Brigades sont : la préservation et la mise en valeur de l'environnement et l'insertion sociale et professionnelle de bénéficiaires du RSA.

Ouverture dominicale des commerces

La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dites « loi Macron », modifie les dispositions du Code du travail relatives à la dérogation au repos dominical accordées par le maire pour les commerces de détail. Ainsi, à partir de 2016, le nombre de dimanches autorisés peut passer de 5 à 12. Toutefois, il s'agit toujours d'une faculté pour le maire.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le maintien, pour l'année 2016, de l'octroi de 5 ouvertures dominicales pour les commerces de détail et la branche automobile, selon un calendrier établi.

INFOS PRATIQUES

Vous pouvez retrouver et télécharger toutes les délibérations de ce Conseil sur le site internet de la Ville www.ville-caluire.fr

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon

Tél. : 04 78 98 81 47

→ Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8 h 30-12 h 15 et 13 h 30-17 h

→ Patrouille :

Du lundi au vendredi : 7 h-2 h. Samedi : 8 h-14 h et 16 h-2 h. Dimanche : 19 h-2 h

En dehors de ces horaires, composez le 17.

CCAS

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon

Tél. : 04 78 98 80 84

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30-12 h 15 / 13 h 30-17 h. Jeudi : 8 h 30-12 h 15 / 15 h-17 h.

Bloc-notes

SÉCURITÉ SOCIALE

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée du CCAS. Les courriers qui y sont déposés sont acheminés à la CPAM. Numéro d'appel national: **3646** (prix d'un appel local)

www.lyon.ameli.fr

CRAM - RETRAITE Contact: 39 60

URGENCE MÉDICALE

Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde: 16, quai Général Sarraill - 69006 Lyon
Tél. : 04 72 33 00 33.

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde: composez le **n° 3237** sur votre téléphone (0,34 cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le www.3237.fr

INFOS PRATIQUES

Nouvelle déchèterie impasse des Lièvres

→ Horaires d'hiver:

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi: 9 h-12 h et 14 h-17 h.

Le samedi: 9 h-17 h. Le dimanche: 9 h-12 h.

→ Horaires d'été:

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi: 8 h 30-12 h et 13 h 30-18 h.

Le samedi: 8 h 30-18 h 30. Le dimanche: 9 h-12 h.

Fermeture jours fériés en été comme en hiver.
Attention, les encombrants doivent désormais être déposés à la déchèterie.

SÉCURITÉ

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords:
Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé:

1. Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
2. Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.
3. Le code d'entrée de l'immeuble. Important: si vous ne souhaitez aucun contact physique avec les policiers, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

PERMANENCE

Député: Philippe Cochet

13 rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

Avocat-conseil, conciliateur, notaire:

Sur rendez-vous: 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts:

1, rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

caluire.
à cuire

INVITATION



Le village italien

Dimanche

**03
avril
2016**



**De 11h à 18h - Parc de l'Hôtel de ville
Stands italiens, dégustations, animations...**

***Célébrons ensemble les 10 ans du jumelage
entre Nichelino et Caluire et Cuire !***